



INSTITUT SAINT-LUC

ANNÉE SCOLAIRE 2025 / 2026

ORGANISATION GÉNÉRALE

Chers parents,

Choisir un établissement scolaire n'est pas chose aisée...

Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir inscrit votre enfant dans notre Institut et espérons être à la hauteur de vos attentes en partenariat avec vous et en collaboration avec votre enfant.

Notre établissement, riche de ses origines Lasalliennes, tente de perpétuer les valeurs héritées du projet éducatif de Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719).

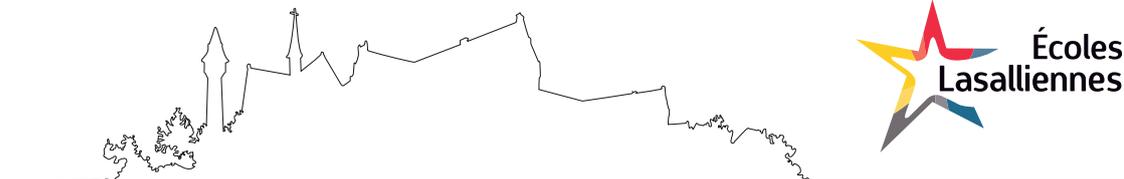
C'est pourquoi, impliqué dans la société et conscient d'en construire en partie l'avenir, notre enseignement cherche à répondre aux besoins de notre société, sans a priori, tout en tenant compte des réalités sociales, économiques, politiques, culturelles, ... Au travers de notre organisation scolaire et pédagogique, nous espérons pouvoir mettre en place des relations vraies entre notre communauté éducative et les jeunes qui nous sont confiés.

Notre objectif est d'aider nos élèves à accéder, d'une part à la maîtrise d'apprentissages tels que ceux qui sont organisés dans notre établissement et d'autre part, à les intégrer dans la société. Le but ultime étant de donner à chacun de nos jeunes la maîtrise de son avenir et une préparation à la vie notamment professionnelle.

Forts de cet état d'esprit, nous vous souhaitons et souhaitons à chacun de nos élèves une année scolaire riche et remplie de découvertes multiples.

France GOOSSENS

DIRECTRICE





Bulletins – Informations aux Parents

Il est important d'entretenir des contacts avec les parents de nos élèves, d'échanger des informations, de les rencontrer. **Le bulletin scolaire et le journal de classe constituent des liens réguliers privilégiés.** Si le bulletin n'établit avec les parents qu'un lien périodique (permettant de suivre l'évolution du travail et du comportement s'il y a lieu), le journal de classe (le carnet de bord) constitue un lien quotidien. N'hésitez pas à le consulter, à l'utiliser pour tout commentaire avec les professeurs de la classe.

Les bulletins sont remis directement aux élèves. Ils seront néanmoins consultables en ligne sur le site <https://isltparent.be>. Il vous suffira d'encoder le **login** figurant sur la carte d'étudiant de votre enfant. Prenez-en bonne note !

Le journal de classe des élèves est disponible en ligne à la même adresse. La procédure d'utilisation et de connexion est explicitée dans le document annexe (*voir document Bulluc*).

En cours d'année, n'hésitez pas à consulter la rubrique **« agenda »** sur le même site: vous y retrouverez les dates essentielles du calendrier scolaire ainsi que d'autres informations pratiques ponctuelles.

La rubrique "courriers" listera les courriers que nous vous adresserons. Lors de la publication d'un nouveau courrier, un e-mail vous sera envoyé. Le site internet <https://islt.be> ainsi que notre page **facebook** vous donneront d'autres détails sur notre actualité.

Éducateurs & éducatrices

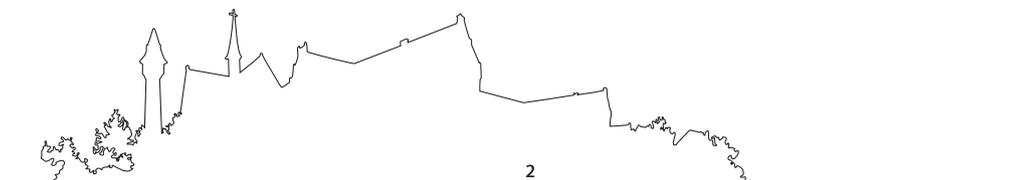
Chaque élève a un éducateur ou une éducatrice de référence. Personne-repère dans son quotidien scolaire, il ne doit pas hésiter à le/la rencontrer pour tout problème scolaire ou relationnel.

Si votre enfant ne peut se rendre à l'Institut ou arrivera tardivement, nous vous demandons de prévenir au plus vite l'éducateur de la section.

ÉDUCATEUR	SECTION	POSTE
M ^{me} Caucheteux Anna	6 ^e TQ annacaucheteux@islt.be	G.S.M.: + 32(0) 488 364 375 +32(0) 69 250 384
M. Delneste Jean-Marc	1 ^{ère} et 2 ^e degré, 3 ^e TQ jeanmarcdelneste@islt.be	G.S.M.: + 32(0) 483 490 335 +32(0) 69 250 383
M ^{me} Di Nanno Marie M. Dekampener Tom	3 ^e TT, 4 ^e TT, 4 ^e TQ, 5 ^e TT, 6 ^e TT mariedinanno@islt.be	G.S.M.: + 32(0) 489 837 703
M ^{me} Doye Kelly	Sections Ebénisterie et TechnoCom kellydoye@islt.be	G.S.M.: + 32(0) 484 486 465 +32(0) 69 250 348
M. Renard Grégory	5 ^e TQ gregoryrenard@islt.be	+32(0) 487 787 598 +32 (0) 69 250 341
M. Vanneste Antoine	Section Métiers de la Publicité antoinevanneste@islt.be	G.S.M.: + 32(0) 483 490 766 +32(0) 69 250 391

Toute absence sera néanmoins justifiée par écrit dans les 4 jours ouvrables et le plus rapidement possible par mail !

Le strict respect des horaires est une obligation: aucun départ anticipé ne peut être accordé par qui que ce soit (sauf, ponctuellement, pour un rendez-vous médical et uniquement sur présentation d'une demande écrite des parents).





N'hésitez pas à relire notre règlement d'ordre intérieur disponible sur la page "infos et documents" de notre site <https://islt.be>.

La Direction se réserve le droit, pour les classes de 4^e, 5^e, 6^e, 7^e uniquement, d'autoriser l'arrivée tardive ou le départ anticipé d'une classe dans le cas de l'absence d'un enseignant pour autant que l'élève dispose d'une autorisation parentale de sortie.

L'éducateur concerné vous enverra alors un mail en ce sens. Dans le cas où l'élève n'est pas en mesure de rentrer chez lui ou d'arriver plus tard, ou dans le cas où la Direction n'autorise pas l'arrivée tardive ou le départ anticipé, l'élève se rendra à la salle d'étude.

Orientation scolaire et aides sociales

Conscient que l'éducation est le résultat de tout un ensemble d'influences s'exerçant sur la totalité de la vie, l'Institut Saint-Luc s'efforce de travailler en liaison étroite avec les parents, premiers responsables de l'éducation de leur enfant. C'est ainsi que **plusieurs rencontres parents/professeurs** sont organisées au cours de l'année scolaire (voir calendrier ci-joint).

Afin d'informer le jeune dans ses choix d'orientation ou de l'aider à dépasser les difficultés psychologiques propres à cette période de la vie, une permanence du centre Psycho-Medico-Social est organisée chaque semaine au sein de notre Institut le mardi de 9h à 15h.

- Mesdames Vickie Volon et Adeline Ovaere
- Monsieur Damien Stanus
- Madame Rose-Anne Papeux

Sur rendez-vous, pendant les heures de cours, ils peuvent accueillir les élèves rencontrant des difficultés :

- scolaires, d'orientation
- familiales, sociales, d'intégration
- de santé
- personnelles

Contact PMS : rue des Sœurs de la Charité 6 / 7500 Tournai
Tél. : 069/22.19.63 / Mail : pms1.equipe@pmslibreho.be

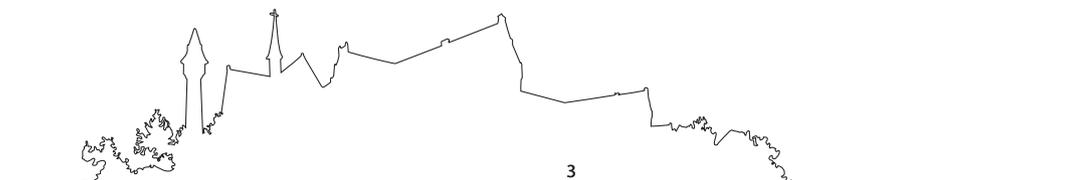
Pour les élèves en recherche d'informations sur l'enseignement supérieur, nous organiserons pour les classes de 6^e technique et 7^e professionnelle une journée de découverte de l'enseignement supérieur le mercredi 19 novembre 2025.

Dans ce cadre, nous vous suggérons également :

- Salon métiers d'Art à Liévin : du 10 au 12 octobre.
- le salon du lycéen et de l'étudiant de Lille (Grand Palais) du 15 au 17 janvier 2026.
- le Salon SIEP Tournai, le 30 et 31 janvier 2026.

S.A.S. d'écoute

Le SAS d'écoute est un local situé au rez-de-chaussée du bâtiment central et surtout une structure qui peut accueillir les élèves individuellement. Il est constitué d'enseignants volontaires et bénévoles qui ont suivi une formation à l'écoute active. Chaque élève peut venir y parler des problèmes qu'il rencontre, que ceux-ci soient d'ordre scolaire ou personnel. La confidentialité est primordiale. Mais s'il y a danger, ou que les problèmes sont trop importants, le relais est passé aux services compétents (PMS, SAS externe...). L'horaire des permanences est affiché sur la porte du local et dans les salles de classe. Pour s'y rendre, il faut l'accord préalable de son enseignant et/ou du responsable/coordonateur de section.





Esprit Saint-Luc

L'équipe Solidarité-Pastorale de Saint-Luc (appelée équipe "Esprit Saint-Luc") est constituée de professeurs qui essaient de concrétiser le projet philosophique et humain de notre Institut par des animations, une aide aux élèves en difficulté, un engagement dans des projets extérieurs, etc.

L'équipe organise l'animation des temps forts de l'année (Avent, Carême et Pâques) à travers un certain nombre d'activités : conférence, semaine "solidarité et droits humains" marche parrainée, marché de Noël, projection de films, opération "sandwiches solidaires", concert,...

Activités culturelles et sportives

- **Les voyages et sorties scolaires organisés en cours d'année** à l'occasion de manifestations culturelles, expositions, visites de musées, classes vertes... **font partie du programme des activités scolaires.** Ces activités sont annoncées généralement dans chaque section par une lettre circulaire remise aux élèves pour communication aux parents (certaines activités ont déjà été organisées depuis la reprise des cours). Pour chaque voyage de plus d'un jour, vous recevrez un document qui vous demandera de marquer votre accord. Le voyage ne sera organisé que si une majorité des parents accepte.
- **Éducation physique :**
L'augmentation de notre population scolaire nous a obligé à revoir l'organisation et le développement de nos infrastructures sportives. Un nouvel Hall Sportif est à notre disposition sur le site de l'Institut. Certaines activités sportives saisonnières sont également proposées hors des murs (V.T.T., ...).

Procure

L'horaire de la procure est établi comme suit :

Lundi :	9h00 à 13h30	Mardi :	8h00 à 13h30
Mercredi :	8h00 à 13h30	Jeudi :	8h00 à 13h30

Gestion de la consommation de tabac

Depuis de nombreuses années, la communauté éducative de l'Institut Saint-Luc se soucie de la santé des élèves. Deux semaines "Santé" sont habituellement organisées chaque année.

Prévention, accompagnement, écoute sont les maîtres mots d'un processus qui vise à aider les jeunes face aux diverses dépendances qu'ils subissent.

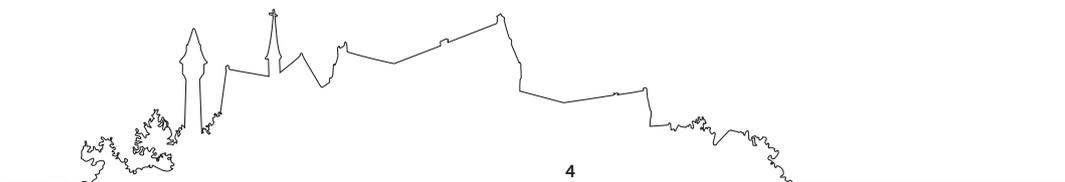
Le mode de fonctionnement proposé est le suivant : **il est interdit de fumer dans l'ensemble de la propriété de l'Institut ainsi qu'aux abords du site.**

Les élèves mineurs **et** les élèves des classes de 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e ne peuvent en aucun cas sortir de la propriété entre 8h20 et 16h40. Les élèves majeurs ne peuvent en aucun cas sortir du site durant le temps de récréation du matin et de l'après-midi.

Pour rappel, tout élève, même majeur, qui quitte l'établissement durant le temps scolaire engage sa propre responsabilité.

Téléphone portable (G.S.M.)

L'usage récréatif du téléphone portable (GSM) et de tout appareil connecté est interdit dans l'Institut (conformément au décret en vigueur). Dès son entrée à l'école, l'élève place son GSM en mode avion dans son sac. À l'entrée en classe, il dépose son appareil dans les pochettes prévues à cet effet et le récupère à la fin du cours, avant de le replacer dans son sac, toujours en mode avion. Cette règle s'applique également durant les temps de récréation et la pause de midi. Un usage ponctuel peut être autorisé en classe uniquement à la demande de l'enseignant, dans un cadre pédagogique. Le non-respect de cette obligation pourra entraîner la confiscation du GSM ou de tout appareil connecté, ainsi que des sanctions disciplinaires.





Les valeurs de notre école, une école POP !

passion
ouverture
persévérance

PASSION

L'institut Saint-Luc propose une multitude d'options artistiques qui permettent de révéler les talents et de concrétiser les rêves.

Depuis plus d'un siècle, cette longue tradition tournée vers l'audace permet d'amener à l'épanouissement par l'expression personnelle.

Nous offrons un espace où créativité et savoir-faire se rencontrent au travers d'échanges enthousiastes.

OUVERTURE

Dans notre école, l'art est un langage qui se nourrit du dialogue et de la découverte. Les différences sont une richesse.

Nous cultivons un environnement où chacun peut s'exprimer librement et affirmer son identité, dans un climat d'écoute et de respect.

Ici, l'apprentissage va au-delà des techniques : c'est une invitation à explorer, partager et développer sa curiosité intellectuelle, tout en grandissant ensemble au sein d'une communauté créative et bienveillante.

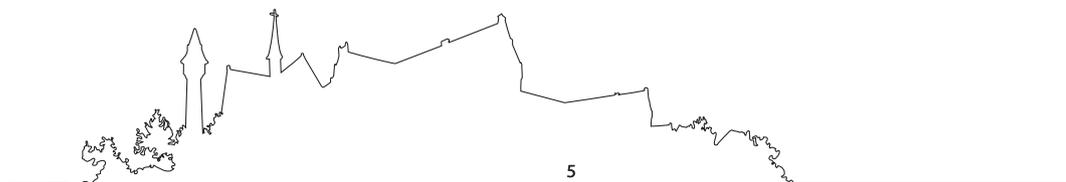
PERSÉVÉRANCE

Notre équipe éducative encourage chacun à élargir ses compétences malgré les difficultés, à repousser ses limites et à atteindre ses objectifs avec plaisir.

Nous avons foi dans la capacité de chacun à prendre confiance, à progresser pour arriver au meilleur de lui-même.

Grâce à un accompagnement quotidien, chaque projet devient un cheminement où travail, partage et plaisir se conjuguent.

saint-luc
SINCE 1904





👤 **Équipe Solidarité-Pastorale « Esprit Saint-Luc »** **« Appel aux dons »**

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Chaque année, un certain nombre de familles éprouvent des difficultés financières pour prendre en charge la formation scolaire de leur(s) enfant(s). A part les bourses d'étude pour les étudiants belges scolarisés en Belgique, il n'existe pas d'aide officielle régionale. Le projet d'établissement de l'Institut Saint-Luc soulignant le rejet de l'exclusion sociale, un certain nombre de professeurs bénévoles tentent d'alimenter chaque année une *caisse solidarité* par la tenue d'un bar solidaire lors de nos portes ouvertes, la vente de pâtisseries lors de la réunion de parents de Noël, etc.

Nous organisons notre troisième "Marché de Noël Solidaire" les 6 et 7 décembre 2025!

Cet engagement nous permet de pouvoir donner suite aux demandes d'intervention financière au vu des problèmes rencontrés pour le paiement de la scolarité de certains élèves. Malheureusement, cette aide est souvent minime par rapport à la totalité des frais engagés par les familles mais elle peut débloquer, du moins en partie, une situation difficile: note de procure, facturation de la comptabilité,...

Si, de votre côté, vous voulez vous associer à notre dynamique de solidarité, nous vous invitons, à nous faire parvenir votre participation financière directement auprès de la comptabilité ou en nous rencontrant. Au nom de l'équipe « Esprit Saint-Luc », nous vous remercions d'avance pour votre contribution à ce mouvement d'aide et de partage, aussi minime soit-elle !

**« Tous nos efforts ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan,
mais si chacun néglige de verser sa goutte d'eau, l'océan diminue »**

Mère Térésa

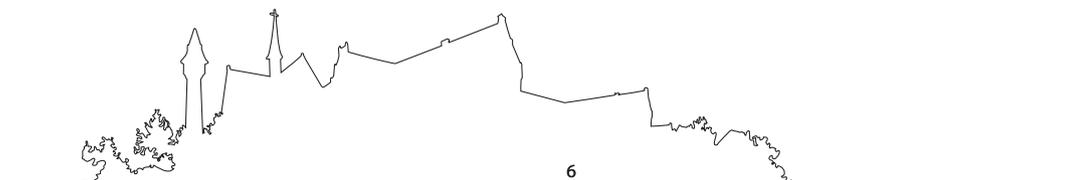
A votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet, nous vous prions d'agréer notre salut dévoué.

Pour l'équipe solidarité,

L'équipe de Direction

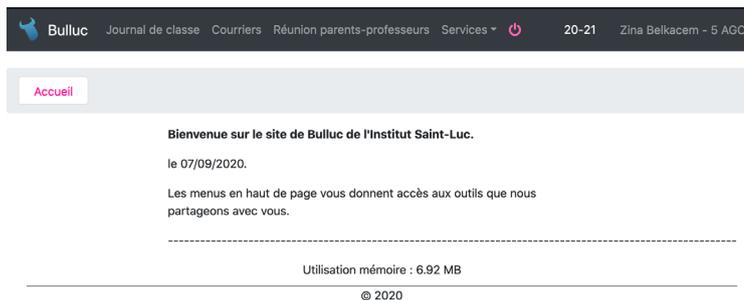
NB: Don caisse solidarité

BE 7573 2501 325151 CREG BEBB





Bulletins et journal de classe



The screenshot shows the Bulluc website interface. At the top, there is a navigation bar with the Bulluc logo and menu items: 'Journal de classe', 'Courriers', 'Réunion parents-professeurs', 'Services', and a power icon. The user's name 'Zina Belkacem' and the school year '20-21' are displayed on the right. Below the navigation bar is a pink 'Accueil' button. The main content area contains a welcome message: 'Bienvenue sur le site de Bulluc de l'Institut Saint-Luc.' followed by the date 'le 07/09/2020.' and a note: 'Les menus en haut de page vous donnent accès aux outils que nous partageons avec vous.' At the bottom, it shows 'Utilisation mémoire : 6.92 MB' and '© 2020'.

Madame, Monsieur,

Les bulletins et le journal de classe sont accessibles en ligne à l'adresse: <https://isltparent.be>

Login: matricule que vous trouverez sur la carte d'étudiant de votre enfant (série de 4 chiffres)

Mot de passe: la date de naissance de votre enfant

Une fois connecté(e), l'interface liste vos accès dans le menu de gauche :

1. Le bulletin
2. Le journal de classe
3. Les courriers
4. Agenda

1. Le bulletin

Le bulletin scolaire informatisé est accessible en ligne en utilisant la procédure expliquée ci-dessus.

Les données sont publiées régulièrement **après chaque réunion de parents (dont vous trouverez les dates dans l'agenda de votre section sur le site <https://islt.be>)**. Nous vous invitons, dans la mesure du possible, à profiter des réunions de parents pour rencontrer les enseignants, titulaires de classe, coordinateurs de section et obtenir des commentaires plus circonstanciés concernant le devenir personnel et scolaire de votre fille ou votre fils. Le bulletin en ligne n'est donc pas un outil de consultation en temps réel.

2. Le journal de classe

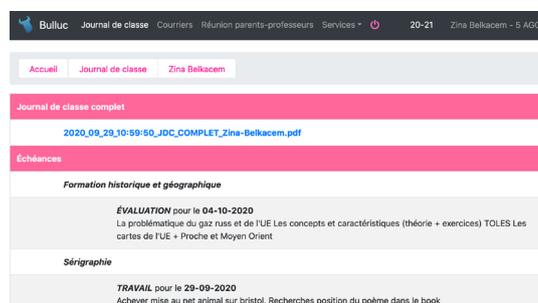
Le journal de classe en ligne est d'application pour toutes les classes de l'établissement.

Le journal de classe papier prend la forme d'un carnet de bord et est le premier document officiel de l'élève. Chaque élève l'a reçu à la rentrée. Il doit être complété. Les élèves peuvent se contenter d'utiliser ce carnet de bord manuscrit comme un outil de planification des tâches à effectuer puisque le détail des activités de chaque cours est accessible en ligne. Les services de l'Inspection de la FWB pourront exiger que nous leur soumettions le journal de classe manuscrit de l'élève.

Les données accessibles en ligne sont mises à jour en temps réel par les enseignants. Vous y trouverez un descriptif des activités organisées par les enseignants en classe ainsi que les tâches et bilans qu'il/elle a planifiés.

3 modes de visualisation :

- journal de classe complet
- échéances à venir (tâches et bilan)
- calendrier



The screenshot shows the Bulluc website interface with the 'Journal de classe' menu selected. The navigation bar is the same as in the previous screenshot. Below the navigation bar, there are three menu items: 'Accueil', 'Journal de classe', and 'Zina Belkacem'. The 'Journal de classe' menu is expanded, showing three sub-items: 'Journal de classe complet', 'Échéances', and 'Formation historique et géographique'. The 'Journal de classe complet' sub-item is selected, showing a link to a PDF file: '2020_09_29_10:59:50_JDC_COMPLET_Zina-Belkacem.pdf'. Below this, the 'Échéances' sub-item is selected, showing a section titled 'Formation historique et géographique' with an 'ÉVALUATION pour le 04-10-2020' and a description: 'La problématique du gaz russe et de l'UE Les concepts et caractéristiques (théorie + exercices) TOLES Les cartes de l'UE + Proche et Moyen Orient'. Below this, the 'Séigraphie' sub-item is selected, showing a section titled 'TRAVAIL pour le 29-09-2020' and a description: 'Achever mise au net animal sur bristol. Recherches position du poème dans le book'.



Réunion de parents

Madame, Monsieur,

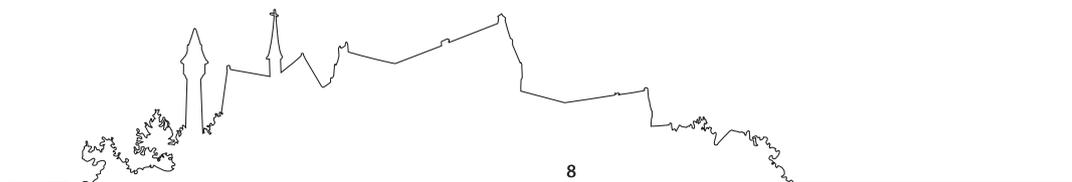
En octobre 2025, le corps professoral se réunira pour faire le point sur la scolarité de votre enfant en cette première période. Votre enfant recevra un relevé de compétences. Les bulletins que vous recevez régulièrement vous permettent de suivre son évolution scolaire.

La réunion parents-professeurs qui suivra est un moment privilégié pour que vous puissiez prendre connaissance de notre analyse de la situation scolaire de votre enfant. Votre implication constructive dans cet échange nous permettra aussi de mieux l'accompagner, et lui permettra d'appréhender sa capacité de progression et ce qui doit être amélioré.

En cette première période, nous vous proposons une rencontre avec l'équipe éducative de l'Institut Saint-Luc sous forme de réunion des parents **le vendredi 7 novembre 2025 de 13h à 17h**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre entier dévouement.

L'équipe de Direction





Année scolaire 2025-2026 : dates à retenir

1^{er} trimestre

- Vacances de Toussaint du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre 2025
- **Relevé de compétences 1 et réunion de parents le vendredi 7 novembre 2025 de 13h à 17h**
- Cours suspendus le lundi 10 novembre 2025 (journée pédagogique)
- Congé le mardi 11 novembre 2025 (férié) : reprise des cours le mercredi 12 novembre à 10h15
- Cours suspendus le 20 et 21 novembre 2025 : enseignants en formation
- **Marché de Noël Solidaire du 6 au 7 décembre 2025 au théâtre de Saint-Luc**
- Cours suspendus le vendredi 12 décembre et le lundi 15 décembre 2025 (conseils de classes) reprise des cours le mardi 16 décembre à 8h20
- **Bulletin 1 : vendredi 19 décembre 2025**
- Vacances de Noël (d'hiver) : du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026

2^e trimestre

- **Réunion de parents le mercredi 7 janvier 2026 de 15h à 19h**
- Vacances de Carnaval : du lundi 16 février au vendredi 27 février 2026 et 19 et 20 mars cours suspendus pour les conseils de classe
- **Bulletin 2 : vendredi 27 mars 2026**
- **Réunion de parents le mardi 31 mars 2026 de 15h à 19h**
- 19 et 20 mars cours suspendus pour les conseils de classe

3^e trimestre

- **Bulletin 2 : vendredi 27 mars 2026**
- **Réunion de parents le mardi 31 mars 2026 de 15h à 19h**
- Congé le lundi 6 avril 2026 (Pâques) : reprise des cours le mardi 7 avril 2026 à 10h15
- **Dimanche 12 avril 2026 : Portes Ouvertes : reprise des cours le lundi 13 avril 2026 à 13h05**
Visite de l'expo pour les élèves de 1^{ère} et 2^e de 10h15 à 11h55
- Marche parrainée le jeudi 21 avril 2026
- Vacances de Printemps du lundi 27 avril au vendredi 8 mai 2026
- Congé le jeudi 14 avril 2026 (Ascension)
- Cours suspendus le vendredi 15 avril 2026 (journée pédagogique)
- Congé le lundi 25 mai 2026 (Pentecôte) : reprise le mardi 26 mai à 10h15
- Cross le mercredi 27 mai 2026
- **Bulletin 3 : mercredi 1^{er} juillet 2026 et réunion de parents de 13h à 17h**
et proclamation des 6^e et 7^e professionnels (18h)

Liste non exhaustive, l'agenda peut-être consulté sur www.islt.be

